

Modalités de la cotisation d'adhérent

Cotisation par famille = 30,00€

Modalités :

- Elèves en formation Musicale → incluse dans la cotisation
- Si 2 enfants ou plus :
 - Si l'un des enfants est inscrit en Formation Musicale → pas de cotisation demandée (incluse dans la FM)
 - Si 2 enfants ou plus uniquement en instrument → 30,00€ d'adhésion pour toute la famille

Projets pédagogiques

- Audition de Noël
- Spectacle de l'école (mai 2024)
- Examens fin de cycles
- Auditions de Classes (juin 2024)

NOUVEAU SUR LE SITE DE MORZINE

- COURS D'EVEIL (grande section maternelle)
- INITIATION (CP)

Formation Musicale

L'école propose 2 cycles de 4 ans basés sur le schéma départemental des enseignements artistiques mis en place depuis 2004.

Ce cours est le complément indispensable de la pratique instrumentale.

Les cours de Formation Musicale intègrent aussi maintenant de plus en plus l'utilisation de l'instrument de chaque élève favorisant ainsi le passage de la théorie à la pratique.

Cursus

- Eveil et initiation ⇔ Hors-cursus
 - 1^{er} cycle ⇔ 4 années
- Examen de fin de 1^{er} cycle (interne)

- 2^{ème} cycle ⇔ 4 années
- Examen de fin de 2^{ème} cycle BEM (organisé en relation avec le Conservatoire à Rayonnement Régional d'Annecy).

Formations Instrumentales

- Bois : flûte traversière, clarinette, saxophone, hautbois
- Cuivres : trompette, cor, trombone, tuba
- Cordes : guitare, violon
- Claviers : accordéon, piano
- Percussions : batterie, xylophone, vibraphone, timbales, tambour
- Classe de musiques actuelles

Les cours d'instruments sont dispensés sous forme de cours individuels (1/2 heure, 3/4 d'heure ou 1 heure selon le niveau).

Cursus

- Eveil ⇔ Hors-cursus
 - 1^{er} cycle ⇔ 4 années
- Examen de fin de 1^{er} cycle
- 2^{ème} cycle ⇔ 4 années
- Examen de fin de 2^{ème} cycle

Activités Complémentaires

- Classes d'orchestre (obligatoire à partir de la 3^{ème} année)
- Auditions
- Concerts

Associations Partenaires

- Harmonie Municipale de Morzine
- Chœur de la Vallée d'Aulps